



URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la sprl « GDM Organisation », représentée par M. De Mevius, dont les bureaux se trouvent Boulevard de l'Europe 117 à 1301 Bierges.

Le terrain concerné est situé Boulevard de l'Europe, 117 à 1300 Wavre et cadastré division 3, section C n°332S4.

Le projet consiste en la construction d'un nouveau bâtiment de deux étages, le réaménagement des bureaux au rez en salle de séminaire, la création d'une nouvelle baie, l'aménagement d'une terrasse existante, la mise en place d'un restaurant (70 couverts), l'aménagement de 127 places de parking et l'enlèvement des ventilateurs et extracteurs. Le nouveau bâtiment aura les caractéristiques suivantes :

- annexé à l'arrière de l'atelier existant,
- superficie de 452 m²,
- Hauteur : +/- 7m15 (niv +750),
- façade revêtement ALU et châssis de ton gris clair.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article suivant du Code du Développement Territorial : Art. D.IV.40 les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional. Le projet qui tend à étendre les installations destinées à accueillir une activité de loisirs est dérogatoire au plan de secteur de Wavre-Jodoigne-Perwez qui inscrit la parcelle en zone d'activités économiques industrielles.

La consultation du dossier se fera de manière électronique en adressant une demande par e-mail via l'adresse urbanisme@wavre.be.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme (personne de contact : Mickaël Huybrechts), téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00. En cas de stricte nécessité, une consultation des documents sur place pourra être organisée uniquement sur rendez-vous. Toute demande de rendez-vous doit être formulée par e-mail à l'adresse mentionnée ci-dessus.

L'enquête publique est ouverte le 16 mai et clôturée le 30 mai 2022.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : enquête publique n° 22/094.

La clôture de l'enquête publique aura lieu le 30 mai 2022 à 11h.

A Wavre, le 5 mai 2022